



---

**Commission économique pour l'Afrique  
Bureau sous-régional en Afrique australe**

**Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et  
d'experts pour l'Afrique australe**

Vingt-cinquième réunion

Ezulwini (Eswatini), 10-13 septembre 2019

**Rapport de la vingt-cinquième réunion du Comité  
intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts  
pour l'Afrique australe**





## I. Introduction

1. La vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe a été organisée par le Gouvernement d'Eswatini à Ezulwini, du 10 au 13 septembre 2019, sur le thème : « Stratégies et politiques pour l'intégration des micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) dans le processus d'industrialisation en Afrique australe ».

2. Le Premier Ministre d'Eswatini, M. Ambrose Mandvulo Dlamini a officiellement ouvert la réunion après les remarques liminaires du Directeur du Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en Afrique australe, M. Said Adejumobi, de la Coordonnatrice résidente des Nations Unies pour l'Eswatini, de M<sup>me</sup> Nathalie Ndongo-Seh, de la Secrétaire permanente du Ministère de l'industrie, du commerce et de la protection des consommateurs de Maurice, M<sup>me</sup> Bibi Fatwma Abdool Raman Ahmed, représentante de la présidence du Bureau du vingt quatrième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe, de la Secrétaire exécutive de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), M<sup>me</sup> Stergomena Lawrence Tax, et du Ministre du commerce et de l'industrie d'Eswatini, M. Manqoba Khumalo.

3. Des représentants des États membres cités ci-après ont participé à la vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Eswatini, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Zambie et Zimbabwe. Les communautés économiques régionales (CER) suivantes étaient représentées : Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). Les entités des Nations Unies représentées étaient l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la CEA.

4. Les organisations du secteur privé et de la société civile ci-après étaient également représentées : Botswana Small Scale Enterprises and Exporters (Entreprises et exportateurs à petite échelle du Botswana), British Chamber of Business in South Africa (Chambre de commerce britannique en Afrique du Sud), FINNACO Consulting, Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network (FANRPAN) (Réseau d'analyse des politiques relatives à l'alimentation, à l'agriculture et aux ressources naturelles), Industrial Development Corporation of South Africa (Corporation pour le développement industriel de l'Afrique du Sud), Informal Cross-Border Traders of Malawi (Commerçants transfrontaliers informels du Malawi), Kaizen Institute, L'Express, Namibia Chamber of Commerce and Industry (Chambre de commerce et d'industrie de Namibie), Nation Newspaper, National Federation of Women in Business of Mozambique (Fédération nationale des femmes chefs d'entreprise du Mozambique), Oxfam International, Private Sector Foundation of Lesotho (Fondation du secteur privé du Lesotho), Small and Medium Enterprises Association of Zimbabwe (l'Association des petites et moyennes entreprises du Zimbabwe), South African Chamber of Commerce and Industry (Chambre de commerce et d'industrie d'Afrique du Sud), Southern Africa Trust (Fondation de l'Afrique australe), Southern African Business and Technology Incubation Association (Association d'incubation technologique et commerciale d'Afrique australe), Zambia Development Agency (Agence zambienne de développement), Zambia Union of Farmers (Syndicat des agriculteurs de Zambie) et Zambia Young Emerging Farmers (Jeunes exploitants agricoles de Zambie).

5. La liste détaillée des participants figure dans le document publié sous la cote ECA/SA/ICSOE.XXV.INF/1.

## **II. Programme de travail**

6. Les membres du Comité ont élu l'Eswatini à la présidence du Bureau de la vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe, le Lesotho à la vice-présidence et le Malawi au poste de rapporteur.

7. Les membres du Comité ont adopté l'ordre du jour figurant ci-dessous, sans lui apporter de modification.

1. Ouverture de la réunion.
2. Présentations, élection du Bureau, examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
3. Examen des rapports statutaires :
  - a) Rapport sur la situation économique et sociale de l'Afrique australe en 2018 ;
  - b) Rapport sur l'exécution des programmes de la CEA en Afrique australe ;
  - c) Rapport sur la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales dans la sous-région : état d'avancement de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).
4. Présentation sur le Forum régional africain pour le développement durable.
5. Présentation et examen du rapport thématique sur les « Stratégies et politiques pour l'intégration des micro-, petites et moyennes entreprises dans le processus d'industrialisation en Afrique australe ».
6. Tables rondes :
  - a) Croissances des micro-, petites et moyennes entreprises – transformation, possibilités et défis ;
  - b) Intégration des micro-, petites et moyennes entreprises dans les chaînes de valeur de transformation agricole ;
  - c) Rôle des institutions régionales dans la promotion et le soutien des micro-, petites et moyennes entreprises.
7. Table ronde de haut niveau sur les modèles de financement des micro-, petites et moyennes entreprises.
8. Réunion de groupe spécial d'experts sur l'harmonisation des stratégies et politiques régionales d'industrialisation en Afrique australe.

9. Présentation et lancement des produits de connaissance de la CEA.
10. Présentation, examen et adoption du rapport de la vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe.
11. Pays hôte et lieu de la vingt-sixième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe en 2020.
12. Clôture de la réunion.

### **III. Compte rendu des travaux**

8. Le Comité a examiné trois rapports statutaires soumis par le secrétariat. Les rapports portaient sur les sujets suivants : i) situation économique et sociale de l'Afrique australe en 2018 et perspectives pour 2019 ; ii) exécution des programmes du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe ; et iii) progrès de la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et d'autres initiatives dans la sous-région. Le secrétariat a également présenté un rapport sur le Forum régional africain pour le développement durable et la feuille de route pour la session 2020 du Forum. Le Comité a examiné le rapport sur les stratégies et politiques pour l'intégration des micro-, petites et moyennes entreprises dans le processus d'industrialisation en Afrique australe et le rapport sur l'harmonisation des stratégies et politiques régionales d'industrialisation en Afrique australe.

9. Le Comité a approuvé le rapport sur l'exécution des programmes du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe pour l'exercice biennal 2019-2020, qui incluait également des objectifs clefs pour le plan-programme 2020-2021.

### **IV. Observations**

10. Les participants ont formulé les observations ci-après à propos des principales questions à l'examen :

- a) Rapport sur la situation économique et sociale de l'Afrique australe en 2018 :
  - i) Les changements climatiques ont continué d'affecter les moyens d'existence à cause des décès, des dommages subis par les infrastructures et des incidences et doivent être incorporés dans les stratégies nationales de développement ;
  - ii) L'intensification des guerres commerciales, le ralentissement de la croissance économique, la montée des tensions sociales et politiques dans la région et au-delà et la situation de sécheresse sévère en Afrique australe ont eu une incidence négative sur les secteurs de l'agriculture et de l'énergie ;
  - iii) L'accroissement des dettes publiques a eu une incidence négative sur la stabilité macroéconomique et a miné la capacité des États membres à financer les priorités de développement socioéconomique et réaliser les objectifs de développement durable ;

- iv) La gouvernance d'entreprise nécessaire pour améliorer l'investissement et la création d'emplois ont souffert de lacunes politiques et économiques et de gouvernance d'entreprise, notamment la corruption ainsi que les incohérences et les incertitudes politiques dans différents secteurs de l'économie ;
  - v) La contribution potentielle du secteur privé, en particulier des micro-, petites et moyennes entreprises, nécessite un appui plus fort des pouvoirs publics pour stimuler la croissance et créer des emplois ;
  - vi) L'entrée en vigueur en 2019 de l'Accord portant création de la ZLECA a offert des possibilités ainsi que des défis pour approfondir le commerce intracontinental et accélérer la mise en œuvre du programme d'industrialisation ;
  - vii) La médiocrité de la gouvernance des sociétés d'État dans toute la région a continué à miner la prestation des services publics en conséquence de son poids sur les capacités financières.
- b) Rapport sur l'exécution des programmes du Bureau sous-régional en Afrique australe : Le programme de travail pour 2019-2020 répondait aux recommandations de la vingt-quatrième réunion et le plan-programme pour les activités de la CEA en Afrique australe pour 2020 a été adopté.
- c) Rapport sur les progrès de la mise en place de la ZLECA :
- i) Quatre pays de la SADC, à savoir l'Afrique du Sud, l'Eswatini, la Namibie et le Zimbabwe, ont ratifié l'Accord portant création de la ZLECA et il est important de mobiliser les autres pays pour qu'ils ratifient l'Accord et appuient sa mise en œuvre ;
  - ii) Il était nécessaire de sensibiliser fortement le secteur privé, y compris les micro-, petites et moyennes entreprises, à la ZLECA.
- d) Rapport sur l'harmonisation des stratégies et politiques régionales d'industrialisation en Afrique australe :
- i) Le Comité a noté l'importance et le bien-fondé de l'étude et a instamment prié la CEA de finaliser l'étude en prenant en compte les lacunes et les problèmes soulevés lors de la réunion, ainsi que les recommandations formulées ;
  - ii) Il a été noté que la faiblesse des structures institutionnelles au niveau national minait l'inclusion des politiques et stratégies industrielles régionales dans la législation et les cadres locaux, ainsi que leur mise en œuvre ;
  - iii) La formulation de la politique industrielle a été jugée importante et elle devrait être pleinement étayée par les stratégies régionales et alignée sur celles-ci, reposer sur une consultation complète de toutes les parties prenantes et reposer sur des statistiques ventilées actualisées ;

e) Rapport sur les stratégies et politiques pour l'intégration des micro-, petites et moyennes entreprises dans le processus d'industrialisation en Afrique australe :

i) L'importance et la ponctualité de l'étude ont été soulignées et la CEA est instamment invitée à finaliser l'étude en prenant en compte les lacunes, les problèmes et les recommandations soulevés lors de la réunion ;

ii) Les micro-, petites et moyennes entreprises ont joué un rôle clef dans la dynamisation du processus d'industrialisation dans la région. Cependant, elles font face à divers défis, notamment l'accès limité au financement et aux marchés, le manque de capacités organisationnelles et techniques, l'inadéquation des infrastructures, l'environnement politique défavorable et les obstacles à l'intégration aux chaînes de valeur ;

iii) Les liens entre entreprises et les partenariats entre micro-, petites et moyennes entreprises et grandes entreprises ont été limités ;

iv) Le soutien gouvernemental à l'enregistrement et le renforcement des capacités des micro-, petites et moyennes entreprises étaient inadéquats et l'accent devrait être mis sur la rationalisation des réglementations, la facilitation de l'accès au financement et à l'approvisionnement inclusif ;

v) Le Comité a noté l'importance du rôle des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans le secteur des micro-, petites et moyennes entreprises, ainsi que celle des interventions ciblées centrées sur les défis spécifiques auxquels étaient confrontés ces groupes.

f) Présentation sur le Forum régional africain pour le développement durable : Le Forum régional africain pour le développement durable et les examens nationaux volontaires ont été des mécanismes importants pour aider les pays à faire progresser et mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le Comité s'est félicité de l'organisation prochaine du Forum régional au Zimbabwe en 2020.

g) Lancement des produits de la connaissance phares de la CEA : Le Comité a félicité la CEA et ses partenaires d'avoir mené des recherches et d'avoir produit les produits de la connaissance inestimables ci-après que les États membres et d'autres parties prenantes utilisent comme base de leur prise de décisions fondée sur les faits et de la formulation des politiques et des stratégies aux niveaux national et régional :

i) Profil STEPS (transformation structurelle, emploi, production et société) de l'Eswatini 2018 ;

ii) *Rapport économique sur l'Afrique 2019 : La politique budgétaire au service du financement du développement durable*<sup>1</sup> ;

---

<sup>1</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.19.II.K.2.

iii) *État de l'intégration régionale en Afrique (ARIA IX) : Prochaines étapes pour la Zone de libre-échange continentale africaine*<sup>2</sup> ;

iv) *Rapport sur le développement durable en Afrique 2018 : vers un continent transformé et résilient*<sup>3</sup>.

## V. Recommandations

11. Le Comité a présenté les recommandations reproduites ci-après pour chaque domaine de délibération.

### **Recommandation 1 : Stratégies et politiques pour l'intégration des micro-, petites et moyennes entreprises dans le processus d'industrialisation en Afrique australe**

Les États membres devraient :

a) Créer des conditions propices pour que les micro-, petites et moyennes entreprises exploitent et renforcent les chaînes de valeur régionales en capitalisant sur la stratégie d'industrialisation régionale et la Zone de libre-échange continentale africaine ;

b) Renforcer les plateformes et les réseaux afin de renforcer la collaboration, l'apprentissage par les pairs et l'esprit d'entreprise et d'accroître l'investissement privé ;

c) Mettre en place des mécanismes d'appui comme la passation des marchés publics préférentielle, des politiques sur la teneur en éléments locaux, l'investissement par capital-risque et des mesures d'incitation fiscale pour encourager la croissance et la durabilité des micro-, petites et moyennes entreprises ;

d) Aider les micro-, petites et moyennes entreprises à tirer parti des approches innovantes et créatives pour améliorer la productivité, la qualité des produits, la compétitivité et accroître l'accès aux marchés ;

e) Déployer des efforts et des ressources en vue de soutenir l'élaboration et l'exécution de projets transfrontaliers en vue de faciliter la croissance et la participation des micro-, petites et moyennes entreprises dans les chaînes de valeur régionales.

### **Recommandation 2 : Harmonisation des stratégies et politiques régionales d'industrialisation en Afrique australe**

La CEA devrait :

a) Continuer à aider le COMESA et la SADC à élaborer un cadre régional visant à aider les États membres à intégrer les micro-, petites et moyennes entreprises dans le processus d'industrialisation ;

---

<sup>2</sup> Résumé analytique disponible à l'adresse : [https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/RITD/ARIA9/aria9\\_executive\\_summary\\_french\\_web.pdf](https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/RITD/ARIA9/aria9_executive_summary_french_web.pdf).

<sup>3</sup> Publication des Nations Unies, eISBN : 978-92-1-047601-0.



b) Continuer à soutenir l'harmonisation entre les politiques régionales d'industrialisation et les politiques nationales d'industrialisation.

Les États membres devraient :

a) Consolider les dispositions institutionnelles, notamment la collaboration interministérielle et la participation du secteur privé et d'autres parties prenantes afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des politiques d'industrialisation ;

b) Renforcer la cohérence entre les différentes politiques sectorielles, tout en cherchant à conserver l'uniformité de ces politiques au fil du temps ; et

c) Adopter et mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation efficaces pour les cadres régionaux et nationaux d'industrialisation afin de veiller à ce que ces cadres soient dynamiques et adaptables aux défis et aux possibilités émergents.

### **Recommandation 3 : Exécution des programmes régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales dans la sous-région**

Avec l'appui technique de la CEA, le COMESA et la SADC devraient élaborer un cadre visant à aider les États membres à intégrer les cadres de politique d'industrialisation de ces deux communautés sous-régionales ;

La CEA devrait, par l'intermédiaire de son Bureau sous-régional en Afrique australe, et en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le COMESA et la SADC, élaborer et appliquer un programme d'information visant à sensibiliser les États membres à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et à mobiliser les États qui doivent encore ratifier à le faire, et mettre au point des stratégies de mise en œuvre ;

La CEA devrait, en collaboration avec ses partenaires d'organisation, consolider la mutualisation des bonnes pratiques sur la réalisation du Programme 2030 lors du Forum régional africain pour le développement durable ;

Les États membres qui n'ont pas encore effectué leur examen national volontaire devraient les réaliser de manière inclusive en vue de dynamiser la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 pour atteindre les objectifs dans les délais définis ;

Les États membres et d'autres parties prenantes devraient participer activement au Forum régional africain pour le développement durable de 2020 et contribuer aux politiques et aux actions concrètes pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063.

#### **Recommandation 4 : Voie à suivre**

Le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe devrait :

- a) Renforcer la collaboration avec les communautés économiques régionales pour la mise en œuvre de son programme de travail annuel ;
- b) Continuer à aider les États membres à formuler des politiques et des stratégies fondées sur les faits de manière pleinement consultative ;
- c) Continuer à collaborer étroitement avec les États membres et d'autres parties prenantes pour faciliter la mise en œuvre des recommandations de la vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe ;
- d) En liaison avec le Bureau de la vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe, entamer les discussions avec le Gouvernement du Lesotho sur le thème et la logistique de la vingt-sixième réunion du Comité ;
- e) Continuer à renforcer la collaboration avec d'autres partenaires, notamment la FAO, l'ONUDI et Oxfam pour répondre aux priorités à la fois au niveau des communautés économiques régionales et au niveau national.

#### **VI. Clôture de la session**

12. À la clôture de sa vingt-cinquième réunion, le Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe a exprimé ses remerciements :

- a) À Oxfam pour avoir parrainé la séance sur l'intégration des micro-, petites et moyennes entreprises dans les chaînes de valeur de la transformation agricole et pour avoir présidé la séance sur la croissance des MPME en Afrique australe ;
- b) Le Gouvernement du Lesotho pour sa proposition d'accueillir la vingt-sixième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe ;
- c) Au Gouvernement et au peuple d'Eswatini pour les excellentes dispositions et installations offertes pour la réunion et pour avoir dirigé avec compétence les travaux qui ont abouti au succès retentissant de la vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe.

13. Le Président du Bureau de la vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique australe a ensuite déclaré la réunion close.

---